



Une infographie publiée par la CrtvWeb révèle une progression modeste du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) au Cameroun de 1992 à 2024, avec une augmentation totale de seulement 24 969 FCFA sur cette période de 32 ans. En 1992, le SMIG était de 19 000 FCFA, et en 2024, il s'établit à 43 969 FCFA.

Cette progression a été marquée par des augmentations relativement faibles et espacées dans le temps : en 1995, une première augmentation de 4514 FCFA fait passer le SMIG à 23 514 FCFA. Puis, en 2008, une nouvelle revalorisation de 4 702 FCFA porte le SMIG à 28 216 FCFA. En 2014, une amélioration de 8054 FCFA le fait monter à 36 270 FCFA, et en 2023, une augmentation de 5605 FCFA le porte à 41 875 FCFA.

Cette publication intervient à la veille de la 138ème édition de la Fête du Travail au Cameroun, placée sous le thème du dialogue constructif comme facteur de promotion du travail décent et du progrès social. Dans un contexte marqué par l'augmentation des prix des carburants et l'inflation sur le marché, le gouvernement cherche à atténuer l'impact économique sur les travailleurs en revalorisant les salaires et les allocations familiales.